

# PROFESSIONNELS DU TOURISME, VOUS SUBISSEZ DIRECTEMENT LES EFFETS DE LA CRISE ?

Vous pouvez  
bénéficier des aides  
du Conseil Départemental

Retrouvez  
toutes les informations  
qui **VOUS** concernent sur  
[cotedor.fr](http://cotedor.fr)



Plan de  
**SOUTIEN  
SOLIDARITÉS**  
Côte-d'Or



Un plan de solidarité de 32 M€ pour vous protéger face à la crise

# PROFESSIONNELS DU TOURISME, VOUS SUBISSEZ DIRECTEMENT LES EFFETS DE LA CRISE ?

Dans le cadre du Plan de soutien Solidarités Côte-d'Or en vigueur jusqu'au 30 juin 2021, le Département poursuit son engagement à destination des acteurs du tourisme, particulièrement éprouvés par la crise sanitaire.

## Soutien

### Aux Offices de Tourisme en difficulté

**Au cours du premier semestre 2021, des rencontres seront organisées avec les offices de tourisme et les EPCI (\*)** ayant fait part de leurs difficultés financières sur la base du bilan de l'exercice 2020.

(\*) établissements publics de coopération intercommunale.

### Aux structures touristiques

**Le dispositif d'aide** aux aménagements à réaliser par les collectivités pour répondre aux exigences entraînées par la crise sanitaire **est reconduit en 2021. Il s'agit d'une aide à destination des collectivités, plafonnée à 25 000 €, pour un montant de travaux maximal de 50 000 €.**

## Stratégie

### Accompagnement de la relance de l'activité touristique

**Mise en place d'une véritable stratégie d'attractivité territoriale**, en collaboration avec Côte-d'Or Tourisme, sur les axes "Venez vous ressourcer en Côte-d'Or" et "Venez vous installer en Côte-d'Or".

### Bons-vacances et chèques-tourisme

La durée de validité de ces bons et chèques-cadeaux est prolongée jusqu'au 30 juin 2021. Ils étaient offerts à l'été 2020 par tirage au sort pour notamment remercier les soignants et pour accompagner les acteurs du tourisme dans la relance de leur activité en encourageant les séjours locaux.

## Où se renseigner ?

- Pour l'aide aux structures touristiques : service des Politiques de Développement territorial : 03 80 63 30 90 • [dgsd.padt.daepl.spdt@cotedor.fr](mailto:dgsd.padt.daepl.spdt@cotedor.fr)
- Sur le site de Côte-d'Or Tourisme : [www.cotedor-tourisme.com](http://www.cotedor-tourisme.com)
- Plus d'infos sur [cotedor.fr](http://cotedor.fr)